

une campagne mondiale du désarmement, et les efforts soutenus du Canada n'ont pas été pour rien dans le consensus qui s'est dégagé sur cette question. Le Canada a également été actif au niveau de sa présidence du Groupe Barton, l'organe consultatif officieux de vingt pays occidentaux de même avis. La délégation comptait d'ailleurs dans ses rangs dix-neuf observateurs parlementaires et quinze consultants venus d'universités et d'organisations non gouvernementales. En outre, la délégation canadienne a tenu régulièrement des séances d'information à l'intention de membres des organisations non gouvernementales canadiennes présents à la session.

Bien que la Deuxième session extraordinaire n'ait pas répondu complètement aux attentes de nombre de gens et de gouvernements, elle a néanmoins permis de braquer l'attention sur les questions vitales, et souvent complexes, du contrôle des armes et du désarmement à l'époque contemporaine. Elle a également servi, à mon avis, à souligner la très large mesure dans laquelle est engagée la responsabilité des pays qui ont entamé de sérieuses négociations sur le contrôle des armes.

Si les perspectives ne sont pas aussi encourageantes que bon nombre le souhaiteraient, je n'en conserve pas moins de l'espoir pour l'avenir. Je crois que les superpuissances souhaitent éviter de s'orienter vers l'affrontement nucléaire et que chacune croit pouvoir trouver son intérêt national dans ces accords.

Pourquoi, pourriez-vous me demander avec une pointe de scepticisme, en suis-je si convaincu?

Tout d'abord, l'existence des armes nucléaires et les répercussions incommensurables d'un recours, même limité, à ces armes, ont eu un effet dissuasif qui agit depuis plus de trente ans. Le fait que ni l'un ni l'autre camp ne puisse absorber une première attaque et répliquer avec un effet dévastateur a amené chacun à procéder avec prudence et à éviter l'affrontement en situation de crise.

En second lieu, les accords conclus sont respectés. Conformément à SALT I (qui comprend le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles et la Convention provisoire sur la limitation des armes stratégiques offensives), l'Union soviétique et les États-Unis ont procédé au démantèlement de systèmes stratégiques. L'URSS a mis au rancart un certain nombre de sous-marins de type "Yankee" et les États-Unis font de même avec leurs sous-marins Polaris au fur et à mesure que les nouveaux sous-marins Trident sont mis en service.